



Programme de formation

Prévenir les différentes formes de harcèlement au travail et agissements sexistes

Public concerné

Prérequis

Formation ouverte à toute personne Directeurs, Personnels en charge des ressources humaines, juristes...
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

Contexte :

La législation sur le harcèlement a évolué au cours de ces dernières années. Ces évolutions et la médiatisation de ce sujet relancent cette problématique. Qu'est-ce qu'une situation de harcèlement ? Comment détecter une situation de harcèlement ? Comment faire la différence entre harcèlement et pressions managériales ? Comment réagir face à une situation de harcèlement ?

Nombreuses sont les questions qui nécessitent une réponse adaptée notamment au regard des risques encourus par l'employeur en la matière.

Objectifs :

- Connaître le cadre juridique du harcèlement
- Assurer la prévention du harcèlement
- Identifier les critères d'alerte permettant de repérer les situations à risque
- Mettre en place des mesures adaptées pour faire cesser toute forme de harcèlement

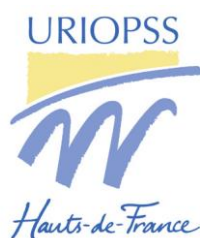
Programme

Définition

- Les agissements sexistes au travail
- Le harcèlement moral et sexuel
- Les agressions sexuelles

La prévention des agissements sexistes et du harcèlement au travail

- L'obligation générale en matière de santé et de sécurité de l'employeur
- Les obligations spécifiques



Programme de formation

Prévenir les différentes formes de harcèlement au travail et agissements sexistes

- Le rôle des différents acteurs

La gestion d'une situation de harcèlement

- Employeur
 - * Analyse de la situation
 - * Enquête
 - * Les relations de travail pendant l'enquête
 - * Les suites de l'enquête
- Salarié et victime
 - * Reconnaître les signes
 - * Signalement
 - * Accompagnement
 - * Faire valoir ses droits

L'impact et les conséquences d'une situation de harcèlement

- La personne harcelée
- La personne harceuse
- L'employeur

Durée, effectifs

3.5 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Inès GRANDIERES, Juriste à l'Uriopss Hauts de France

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

